

## DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

**L'ETABLISSEMENT NE FOURNIT PAS DE PHOTOCOPIE**

**Le dossier doit être fourni au lycée le mercredi 6 juillet au plus tard** (sauf BTS, AS et AP)

### 1. **SERVICE VIE SCOLAIRE**

- La fiche vie scolaire complétée et signée (recto-verso)
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité avec photo.
- La photocopie des bulletins de l'année 2021-2022
- La photocopie du livret de famille (page mariage et naissance des enfants) ainsi qu'un document officiel prouvant la garde de l'enfant en cas de séparation, de divorce, ...
- Un certificat de fin de scolarité délivré par l'établissement précédent (EXEAT).
- Attestation de responsabilité civile
- Autorisation de prises de vues complétée et signée
  
- Pour les étudiants de BTS, les AS et les AP** : la photocopie du relevé de notes au baccalauréat (à apporter dès les résultats).

### 2. **SERVICE MEDICO-SOCIAL**

- La fiche d'urgence à l'attention des parents
- PAP éventuellement
- Pour la filière ASSP, attestation médicale de vaccination

### 3. **SERVICE INTENDANCE:**

*(pour plus de précisions, voir fiche d'inscription à la demi-pension).*

- RIB du responsable légal comportant le nom et le prénom de l'élève au dos (compte sur lequel seront crédités les remboursements divers, dont frais de stage, les bourses, voyages...).
- Obligatoire pour les demi-pensionnaires :**
  - 1 chèque d'avance d'un montant de 50,00 € à l'inscription à l'ordre de l'agent comptable
- Pour bénéficier de la part prise en charge par la Région, fournir le coupon CAF ou la photocopie des impôts sur le revenu 2020.

### 4. **ASSOCIATIONS**

- OPTIONNEL** : 1 chèque de 5€ et le reçu correspondant (figurant sur le bulletin d'adhésion) à la participation des familles aux activités de la Maison des Lycéens.
- OPTIONNEL** : 1 chèque de 15€ et le reçu correspondant (figurant sur le bulletin d'adhésion) à la participation des familles aux activités de l'association sportive.